



# Aromabact Plus

**DETERGENT DÉSINFECTANT  
DÉSODORISANT**

**B008 : AROMABACT PLUS PAMPLEMOUSSE 1L**  
**B009 : AROMABACT PLUS PIN 1L**  
**B017 : AROMABACT PLUS PIN 5L**



**AROMABACT PLUS** est un détergent désinfectant désodorisant bactéricide et fongicide, convenant à l'entretien et la désinfection des surfaces et du matériel non médical.

**AROMABACT PLUS** nettoie tous types de sols et surfaces tout en laissant une agréable odeur de pin ou de pamplemousse après application.

## Domaines d'application :

Locaux collectifs, les industries, services techniques, d'entretien et de maintenance, collectivité, gymnases, piscines, établissements scolaires, aires de repos...

DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE-FONGICIDE

CONVIENT À TOUS TYPES DE SOLS & SURFACES

AGRÉABLE ODEUR APRÈS APPLICATION

**CONDITIONNEMENT :**

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



Bidon 1L    Cartons 12x1L

**PROPRIÉTÉS :**

**Aspect :** Liquide limpide

**Couleur :** jaune

**Densité à 20°C :** 0.99 ± 0,01g/cm<sup>3</sup>

**Parfum :** Pin, Pamplemousse

**pH :** 10 ± 0,5

Contient selon le règlement (CE) n°648/2004 : moins de 5% : agents de surfaces non ioniques. Contient : Désinfectants : Chlorure de didécylidiméthylammonium N° CAS 7173-51-5 1.4% (m/m), Chlorure d'alkyldiméthyl benzyl ammonium (EC: 939-253-5): 1.05% (m/m), 2-PROPANOL N° CAS: 67-63-0: 3.3% (m/m), ETHANOL N°CAS: 64-17-5 à 0.04% (m/m)

**Geste éco-responsable :** rincer l'emballage à la dernière utilisation et utiliser l'eau de rinçage.

**Biodégradabilité :** contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

**Éco-conseil :** pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses recommandées d'utilisation.

*Afin de préserver votre santé et la protection de l'environnement, déposez vos déchets chimiques (catégorie «entretien de la maison» en point de collecte et en déchetterie. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques doivent être déposés en point de collecte et en déchetterie dans leur contenant d'origine. Pour plus d'informations : <https://www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/>*

**MÉTHODOLOGIE :**



**Utiliser le produit en dilution : de 0.75% à 4% soit de 40mL à 200mL pour un seau de 5L :** Évacuer tous les déchets et résidus se trouvant sur la surface à nettoyer. (1) Diluer, selon la désinfection souhaitée, dans l'eau tiède. (2) Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur pour les surfaces, d'une frange microfibre ou d'un balai à plat pour les sols. (3) Laisser agir au moins 5 min selon le spectre de désinfection souhaité. Ne pas rincer sauf en cas de désinfection de jouets/matériels pouvant être portés à la bouche.

**RÉGLEMENTATION :**

Activité	Conditions	Normes	Temps de contact	Résultat	Souches
<b>Bactéricide</b>	Conditions de saleté	EN 1276	5 mn	3%	<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli <input checked="" type="checkbox"/> Pseudomonas aeruginosa <input checked="" type="checkbox"/> Enterococcus hirae <input checked="" type="checkbox"/> Staphylococcus aureus
<b>Fongicide</b>	Conditions de saleté	EN 1650	15 mn	4%	<input checked="" type="checkbox"/> Candida albicans <input checked="" type="checkbox"/> Aspergillus niger

Substance active biocide : Chlorure de didécylidiméthylammonium N° CAS 7173-51-5 1.4% (m/m), Chlorure d'alkyldiméthyl benzyl ammonium (EC: 939-253-5): 1.05% (m/m), 2-PROPANOL N° CAS: 67-63-0: 3.3% (m/m), ETHANOL N°CAS: 64-17-5 à 0.04% (m/m)  
 TP2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application sur des êtres humains ou des animaux.

**Dangereux !**

**Respecter les précautions d'emploi :**

Usage strictement professionnel. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Utilisez les biocides avec précaution.

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.